

LES BREVES DU SYNDICAT CGT

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS – Spécial Covid-19 – ASA Garde d'Enfants

GARDE d'ENFANTS – ASA GE :

Depuis quelques jours avec l'annonce de déconfinement progressif à compter du lundi 11 mai 2020 un grand nombre d'agents ont appelé la CGT **pour connaître leur position administrative** pour la garde de leurs enfants de moins de 16 ans notamment pour la période du 11 mai au 1^{er} juin 2020.

Pour la CGT c'est très clair : Si vous devez garder vos enfants, vous êtes en ASA.

En effet le télétravail continue à être la règle et le présentiel vient après si le télétravail n'est pas possible.

Lors de sa rencontre **avec les représentants des maires du 20/04/2020**, le ministre de la Fonction Publique Olivier DUSSOPT a indiqué : « **Entre le 11 mai et le 02 juin, il est prévu que le régime de l'ASA persiste : les agents publics ne pouvant télétravailler continuent d'être placés en ASA.** » et « *S'agissant des dispositifs actuellement en vigueur concernant d'une part, les agents placés en ASA pour la garde de leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans du fait de la fermeture des établissements scolaires (contractuels et fonctionnaires à temps non complet moins de 28 heures) et, d'autre part, les agents, y compris les fonctionnaires et quelle que soit leur quotité de travail, présentant une ou plusieurs pathologies fixées par le Haut conseil de la santé publique : ces dispositifs de soutien seront maintenus.* » Voir doc <https://www.cgt-territoriaux81.org/spip.php?article1423> (page 1)

Il a confirmé ces ASA lors de la réunion du **06/05/2020 avec les Organisations Syndicales** : « *Dans cette période, nous maintenons le régime des ASA pour garde d'enfants quel que soit le fait générateur. (absence d'offre de scolarisation ou la volonté des parents de garder les enfants à domicile).* » <https://www.cgt-territoriaux81.org/spip.php?article1423> (page 16)

En fonction de l'attitude de votre Maire, de votre Président ou de votre Direction, vous verrez ainsi comment ils traitent les agents et considèrent leur travail :

- Est-il ou elle **en cohérence** avec sa communication faite auprès de la population notamment ces 2 derniers mois avec le « héros du quotidien » ?
- Vous respecte-t-il ? Considère-t-il ou elle le travail des agents **à leur juste valeur** ?
- Essaie-t-il de **concilier votre vie familiale et professionnelle** ou seule cette dernière compte quel qu'en soit le coût ?
- La santé des agents est elle importante pour lui ou elle ?
- Veut-il ou elle relancer la machine économique **n'importe comment** pourvu que les agents soient en présentiel ?
- Considère-t-il que les **agents en télétravail font du bon travail** ou seulement un travail dégradé qui a moins de valeur ?



Vous verrez ainsi quelle est la réelle valeur humaine de votre Maire ou Président.